CATHERINE MORIN-DESAILLY

«LE MONDE : Les sénateurs prônent une réforme radicale de l'audiovisuel public»

19/10/2017

Par Alexis Delcambre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A réformateurs, réformateurs et demi. Alors que le gouvernement a décidé de demander des économies importantes aux sociétés d'audiovisuel public, notamment à France Télévisions, voici que les sénateurs de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, présidée par Catherine Morin-Desailly (UDI), surenchérissent. « *L'audiovisuel public doit être un projet* », a déclaré la sénatrice de Seine-Maritime lors d'une conférence de presse, mercredi 18 octobre, appelant à une « *nécessaire refondation* » de ce secteur.

En plein débat budgétaire, et au lendemain d'un imbroglio qui a vu un amendement censé alléger les efforts demandés à France Télévisions être finalement retiré, le message des sénateurs vise à élargir le débat, au-delà des coups de rabot. « *Les efforts ne peuvent être compris que dans le cadre d'un projet global, le gouvernement doit énoncer une vision de long terme* », a insisté Mme Morin-Desailly.

Des annonces gouvernementales « quelque peu floues »

Le 5 octobre, elle a adressé un courrier à la ministre de la culture, Françoise Nyssen, également signé par le sénateur des Alpes-Maritimes Jean-Pierre Leleux (LR), le vice-président de la commission, pour constater que « *les nombreuses réformes engagées depuis une dizaine d'années, faute de vision stratégique claire et de constance dans l'action, n'ont pu aboutir à une refondation qui devient chaque jour plus urgente* ».

Aux yeux des deux sénateurs, ce travers perdure. « *Les annonces gouvernementales nous paraissent quelque peu floues* », commentent-ils, appelant à davantage de « *cohérence* ». Dans leur esprit, celle-ci devrait notamment s'inspirer du rapport d'information cosigné en 2015 par M. Leleux et André Gattolin (Hauts-de-Seine, EELV désormais LRM), qui plaidait pour la création d'une holding coiffant tout l'audiovisuel public, France Médias, en 2020.

Cette logique de rassemblement affleurait dans le programme du candidat Emmanuel Macron, ainsi que dans la lettre de mission remise par Matignon à la ministre de la culture, qui évoque de possibles « *réformes structurelles* ». Mais elle est repoussée avec véhémence par les entreprises concernées, qui privilégient une logique de rapprochements par projet, sur le modèle du média Franceinfo : réalisé par France Médias Monde, France Télévisions, l'INA et Radio France.

Une nouvelle gouvernance

M. Leleux, lui, plaide pour la mise en place d'une présidence commune aux sociétés d'audiovisuel public pour favoriser la coordination, définir une stratégie globale et aboutir à « *une réforme structurelle globale* ». Outre les structures, celle-ci viserait aussi à garantir un financement pérenne, par la modernisation de la redevance. Et une nouvelle gouvernance, incarnée par un conseil d'administration au sein duquel la place de l'Etat serait réduite.

Prenant au mot le programme de M. Macron, les deux sénateurs estiment que « *des convergences existent* (…) *qui peuvent permettre d'engager une action commune* ». Ils disposeront d'un premier élément de réponse le 25 octobre, date prévue d'une audition de la ministre de la culture au Sénat.